



INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS



ÉDITO FÊTE DU 24 FÉVRIER, ABSINTHE COMMUNALE ET PRIX DE LA CITOYENNE D'HONNEUR

Validée en votation populaire le 24 février 2008, la fusion des 9 communes a été célébrée pendant 10 ans, de 2010 à 2020, lors d'une journée ou d'une soirée au programme varié organisée chaque année dans un lieu emblématique de la commune. On pouvait y déguster la cuvée d'absinthe communale annuelle, chaque année décorée d'une étiquette réalisée par un artiste local, le Prix du citoyen d'honneur était remis à une personne ayant œuvré au rayonnement de la commune, le tout agrémenté de prestations musicales et culinaires organisées par les associations locales.

devrait donc avoir lieu le samedi 24 février 2024.

Pas de festivités donc cette année, mais la tradition de la cuvée d'absinthe communale perdure. Choisie avec soin lors d'une dégustation à l'aveugle par un jury hétéroclite, cette cuvée a été sélectionnée parmi 13 absinthes distillées par les membres de l'Association interprofessionnelle de l'absinthe du Val-de-Travers. Elle est cette année ornée d'une œuvre de Benjamin Locatelli, fondateur notamment du Klub, un espace culturel et de co-working aux Verrières, qui s'est inspiré des éléments suivants :



Cuvée 2022 de l'absinthe communale par Benjamin Locatelli.

Les conditions sanitaires ayant eu raison de l'édition 2021 de cette fête, le Conseil communal souhaite aujourd'hui que cette célébration suive un autre rythme. Treize ans après la fusion, la date du 24 février reste un moment important dans l'histoire de la commune et nous devons toujours y voir l'aboutissement d'un projet commun, fait de discussions et de compromis, qui aura permis à la région de s'adapter aux changements rapides du monde qui nous entoure. S'inspirant du caractère institutionnel de cette date, cette fête serait désormais organisée lors de la dernière année de la législature, pour rappeler l'importance de construire ensemble une vision commune de l'avenir – la prochaine édition

« J'ai d'abord sélectionné une vingtaine de mots et de dates en rapport à l'histoire de l'absinthe que j'ai tagués en noir brillant sur un fond noir mat. En vert, on retrouve ces mêmes mots clés en superposition avec un effet de vapeur qui remonte. L'idée est de laisser les gens chercher les mots clés sur l'œuvre. »

Les bouteilles, en nombre limité, seront en vente à partir du 24 février au service de la culture, des loisirs et des sports (Grand-Rue 38, Couvet, 032 886 43 77, cultureloisirssports.vdt@ne.ch) ainsi qu'à l'accueil d'espaceVAL (Clos-Pury 15, Couvet, 032 889 69 19, info@espaceval.ch). Des lithographies de l'œuvre, elles aussi en nombre limité, sont éga-

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

LE COLLÈGE DE NOIRAIGUE SE PRÉSENTE

Depuis le mois d'août 2019, le programme PRIMA a été introduit dans quatre collèges de notre cercle scolaire, proposant un enseignement de l'allemand par immersion partielle aux élèves dès leur plus jeune âge. Après une première année au cours de laquelle une classe multi-niveaux regroupait les élèves néraouis de la 1^{re} à la 4^e année, et dont seuls les deux premiers degrés suivaient le programme PRIMA, la filière Travers-Noiraigue a été réorganisée pour une meilleure distribution des élèves

dans les classes des deux villages. Depuis lors, ce sont deux classes regroupant les élèves de 1^{re} et de 2^e années qui sont installées dans le collège de Noiraigue. À ce jour, 11 élèves de Noiraigue et 23 de Travers sont répartis dans deux classes de 17 élèves, tenues par Lauriane Fatton et Nanetta Jöhl. Pour la suite de leur scolarité, ces élèves se rendront à Travers de la 3^e à la 6^e année, puis à Fleurier pour la fin de leur scolarité obligatoire.



De gauche à droite sur la photo : Lauriane Fatton et Nanetta Jöhl.

(03/24) ©Tam Berger

ANNONCES

DÉLAI D'INSCRIPTION FOIRE DE COUVET

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet, le vendredi 27 mai 2022 sont priés de s'inscrire d'ici au 28 février 2022.

Renseignements et inscriptions : Commune de Val-de-Travers, Sécurité de proximité, Grand-Rue 38, 2108 Couvet, tél. 032 886 43 40, protectionpopulation.vdt@ne.ch

ABBAYE DE FLEURIER 2022

Les sociétés locales et les marchands itinérants désirant exploiter un stand ou une buvette lors de la prochaine fête de l'Abbaye, qui aura lieu du 25 au 27 juin 2022, sont priés de s'inscrire par écrit.

Les demandes doivent contenir une description succincte de l'offre proposée ainsi que les éventuelles patentes ou autorisations dont le demandeur est

titulaire et qui sont en lien avec l'activité qu'il est prévu d'exercer dans le cadre de la fête. Les dimensions du stand doivent également être indiquées.

Les demandes doivent être adressées jusqu'au 31 mars 2022 à : Commune de Val-de-Travers, Sécurité de proximité, Grand-Rue 38, 2108 Couvet, protectionpopulation.vdt@ne.ch

Passé ce délai, les réservations ne seront plus prises en considération.

INFOS PRATIQUES

VOTATIONS DU 13 FÉVRIER – TOUS AUX URNES !

Le Conseil communal recommande à la population de Val-de-Travers de voter par correspondance. Il sera toutefois toujours possible de vous rendre au bureau de vote de Fleurier (rue du Temple 8) entre 10 h et 12 h le dimanche 13 février. La carte de vote est obligatoire pour pouvoir prendre part au scrutin.

Vote par correspondance

Votre carte de vote doit contenir votre date de naissance et signature. N'oubliez pas d'affranchir l'enveloppe si vous l'envoyez par la poste, sans quoi votre vote ne pourra pas être pris en considération. À envoyer au plus tard le jeudi 10 février en courrier A.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de déposer votre enveloppe de vote dans l'urne ou la boîte aux lettres de votre village, jusqu'au dimanche matin à 10 heures.

Renseignements

www.ch.ch/fr/democratie/votations
Administration communale : 032 886 43 00 selon les horaires suivants :
Lundi à jeudi 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h
Vendredi 7 h 30 - 15 h (non-stop)

En sus des notices explicatives fédérale et cantonale, les électrices et électeurs ont la possibilité de se documenter sur les sites Internet suivants : www.swiss.vote et www.easyyote.ch

